



Réunions PUBLIQUES

URBANISME

Réunion publique : Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Coeur d'Hérault

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui détermine l'avenir du territoire pour 20 ans est (presque) validé !

Publié le 13 juin 2022

Le jeudi 16 juin à 18h à l'abbaye d'Aniane : exprimez-vous sur le Scot !

Plusieurs **réunions publiques** sont organisées sur le Pays Coeur d'Hérault afin que les habitants du territoire puissent s'exprimer sur le SCoT. Entamé en 2017, le SCoT est le projet de territoire pour le Pays Coeur d'Hérault qui fixe les principes d'aménagement et de développement du Territoire pour les 20 prochaines années. **Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** est dans sa dernière ligne droite. Les élus visent un **arrêt pour le 12 juillet 2022** en séance du Comité Syndical.

Maintenant, les habitants du Coeur d'Hérault sont invités à se prononcer sur le document SCoT et l'ensemble des pièces qui le composent :

- ▶ Diagnostic stratégique, Etat Initial de l'Environnement,
- ▶ Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- ▶ Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO),

- ▶ Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC).

Pour cela, le Pays Cœur d'Hérault organise sur les trois Communautés de communes qui le composent des réunions publiques.

- Jeudi 16 juin 2022 à 18h à l'Abbaye d'Aniane, 50 bd Félix Faure, 34150 Aniane

Ces réunions publiques marqueront le lancement d'une exposition itinérante consacrée au SCoT qui sera visible en 2022/2023 aux sièges des Communautés de communes et du Pays Cœur d'Hérault.

Il sera possible, si vous le souhaitez, de demander auprès du Pays d'accueillir cette exposition (contact@coeur-herault.fr). Un planning sera de cette manière réalisé.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Vincent Salignac, Responsable du Pôle Aménagement & Environnement au 04 99 91 46 28
vincent.salignac@coeur-herault.fr

Thierry Lanière, Directeur du Pays Cœur d'Hérault au 04 67 02 98 00
thierry.laniere@coeur-herault.fr

L'ensemble des pièces relatives à la concertation publique est accessible via notre site internet : <https://www.coeur-herault.fr/scot/reunions-publiques>

L'ensemble des documents est disponible via le lien suivant : <https://www.coeur-herault.fr/scot-arretes>

PRÉCÉDÉ

≡ RETOUR À LA LISTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS